

Championnats jurassiens et neuchâtelois de relais

Lieu, date et heure

- Stade de la Blancherie, à Delémont.
- Vendredi 26 juin 2026, dès 19h00.
- Inscriptions des relais et des juges de concours jusqu'au lundi 15 juin 2026.

Personne de contact: *Alexandre Lachat* (alexandre.lachat@lqj.ch)

Disciplines

Les disciplines proposées pour chaque catégorie se trouvent dans l'horaire **provisoire** ci-joint.

Toutes les inscriptions nominatives des concurrents doivent être faites **en ligne jusqu'au lundi 15 juin 2026 à minuit**.

Les éventuelles modifications sont à faire parvenir **jusqu'au jeudi 25 juin 2026, à minuit**. Seules des modifications avec certificat médical pourront intervenir le jour de la compétition auprès de la chambre d'appel, jusqu'à 18h15.

Prescriptions spéciales

Pour la course de relais 4x100m mixte, les deux premières athlètes seront obligatoirement féminines, les deux derniers obligatoirement masculins.

Pour les courses de relais 5x80m et 4x100m, la zone de transmission est de 30 mètres. Chaque athlète, à l'exception de celui qui prend le départ, doit s'élancer à l'intérieur de cette zone.

Pour les courses de relais 3x600m, 3x1000m et relais olympiques, la zone de transmission est de 20 mètres (30 mètres pour le passage du 200m au 100m au relais olympique). Chaque athlète, à l'exception de celui qui prend le départ, doit s'élancer à l'intérieur de cette zone.

Dans les courses de relais évoquées ci-dessus, le témoin doit être échangé dans la zone de relais. La transmission du témoin est effectuée au moment où celui-ci se trouve dans la main du coureur receveur uniquement. A l'intérieur de la zone de transmission, seule la position du témoin est déterminante et non pas celles des athlètes donneur et receveur.

Pour les courses de relais 5xlibre, il n'existe aucune zone de transmission.

Toute équipe dont un relayeur est accompagné dans sa course par une tierce personne pourra être disqualifiée.

Un athlète n'a pas le droit de concourir dans deux catégories différentes.

Distinctions

Une médaille sera remise à chaque coureur des trois premières équipes classées de chaque catégorie et finale.

Même en cas d'une ou deux équipes inscrites seulement, la course est maintenue et les titres et médailles attribués.

Commissaires

Le nombre de commissaires à annoncer figure dans le tableau au début du présent fascicule. Lorsqu'un club fait partie d'une CoA et que cette dernière annonce des équipes, le nombre de commissaires à mettre à disposition sera calculé en additionnant le nombre d'équipes inscrites par le club + la CoA, le tout regroupé au nom de la CoA.